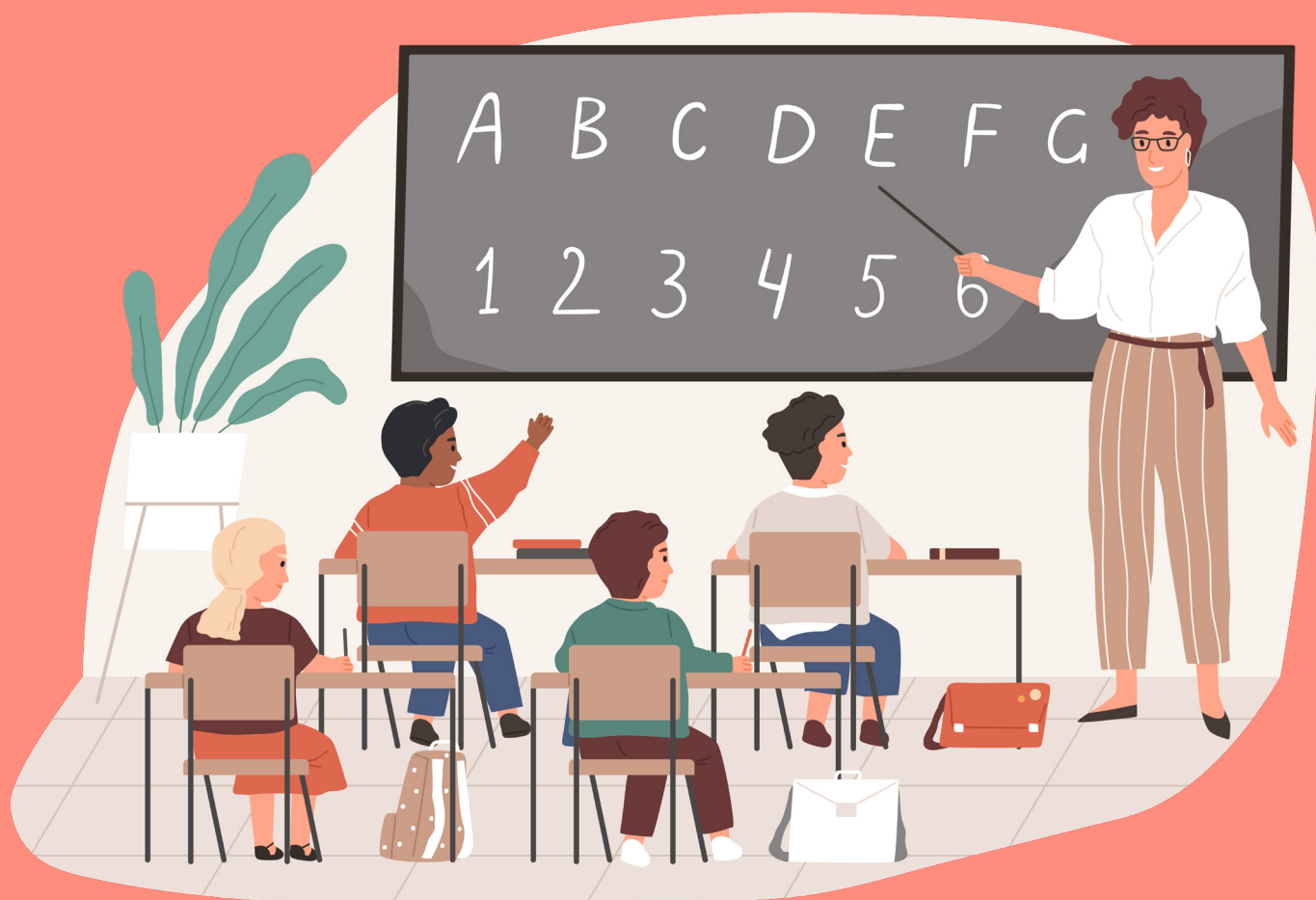




ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan d'actions pour l'apprentissage des Savoirs Fondamentaux



- 2023 -

Préambule

Les scores en français ont diminué en 2022 par rapport à 2021 et 2020 au niveau académique comme au niveau national. Depuis 2017, le score moyen de l'académie de Nice est toujours au-dessus du score moyen national. En 2022, l'écart positif avec le national diminue par rapport à toutes les autres années avec une baisse plus importante qu'au niveau national. Après les fortes progressions en 2020 et 2021, le score 2022 pour l'académie repasse au niveau de 2019 alors qu'il reste encore deux points au-dessus pour le national. En 2022, un peu moins d'un quart des élèves est compris dans les groupes 1 et 2 les plus faibles (27,1 % national) et 34 % dans les groupes les plus forts 5 et 6 comme au niveau national (33,8 %). Indice d'équité : l'académie de Nice est la 10^{ème} académie pour le score moyen mais seules six académies (Clermont-Ferrand, Rennes, Grenoble, Toulouse, Bordeaux et Nantes) sont plus équitables avec un score moyen plus élevé. Trois académies (Paris, Versailles et Lyon) ont des scores plus élevés mais sont moins équitables.

Les scores en mathématiques ont diminué en 2022 par rapport à 2021 et 2020 au niveau académique comme au niveau national. Depuis 2017, le score moyen de l'académie de Nice est toujours au-dessus du score moyen national. En 2022, l'écart positif avec le national diminue par rapport aux trois années précédentes avec une baisse plus importante qu'au niveau national. A la différence du français, le score moyen en mathématiques reste bien au-dessus de 2019. En 2022, 30 % des élèves sont compris dans les groupes 1 et 2 les plus faibles (32,5 % au national) et 32,1 % dans les groupes les plus forts 5 et 6 au-dessus du niveau national (31,4 %). L'académie de Nice est la 13^{ème} académie pour le score moyen après huit académies (Clermont-Ferrand, Rennes, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Nancy-Metz et Besançon) qui sont à la fois plus équitables avec un score moyen plus élevé. Quatre académies (Paris, Versailles, Lyon et Strasbourg) ont des scores plus élevés mais sont moins équitables.

Comme au niveau national, les résultats sont fortement corrélés aux caractéristiques sociales. On note toutefois des résultats supérieurs au national en éducation prioritaire et particulièrement en REP+ : la part des scores inférieurs à 200 dans les évaluations de 6^{ème} en REP + est inférieure au national en mathématiques et en français depuis 2018.

La carte de l'éducation prioritaire et les moyens qui l'accompagnent pour renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux ne semble toutefois pas correspondre aux difficultés que concentrent certains établissements. Seuls 10,2 % des collégiens de l'académie de Nice relèvent de l'éducation prioritaire contre 21,5 % au niveau national. Cette forte disparité ne se retrouve toutefois que très partiellement dans la comparaison des taux de boursiers du groupe 3 (7 % dans l'académie de Nice contre 9,2 % au niveau national) ce qui interroge sur la bonne prise en compte des difficultés sociales présentées par une partie des élèves de l'académie et donc sur l'adaptation des moyens consentis aux problématiques propres à l'académie.

Dans la continuité de ce constat, afin d'apporter une réponse aux réseaux qui présentent des caractéristiques similaires à ceux relevant de l'éducation prioritaire sans pour autant appartenir à cette catégorie, l'académie de Nice a initié une démarche spécifique tendant à assurer une mobilisation prioritaire des moyens au profit des publics scolaires fragiles ou isolés qui ne relèveraient pas de l'éducation prioritaire. S'ajoutent ainsi aux établissements de l'éducation prioritaire (six collèges en REP + et huit collèges en REP) dix-neuf collèges de l'académie ainsi que les écoles qui abondent les effectifs de ces collèges. **Ces collèges sont désignés sous l'appellation RECT** : réseau égalité des chances et des territoires. Quinze d'entre eux ont été identifiés à partir de la croisée de deux indicateurs : l'IPS et le taux de boursiers, pour quatre collèges s'est ajouté l'indice d'éloignement.

Dans ces RECT, sont mobilisés tous les moyens qui concourent à l'égalité des chances et donc à la réussite des élèves. L'un des quatre champs d'actions retenus prévoit de recentrer les apprentissages sur les fondamentaux. La démarche de priorisation des moyens conduira, par exemple, à privilégier le déploiement du plafonnement à 24 élèves des effectifs dans les écoles de ces réseaux, les moyens dont dispose l'académie de Nice au titre du 1er degré ne lui permettant pas de prétendre à une application de cette mesure sur l'ensemble du territoire. Ces leviers ne sont pas toujours rappelés dans le plan exposé ci-dessous mais ils viennent évidemment compléter les actions engagées pour améliorer l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

4 axes

AXE 1 :

EXPLOITER LES ÉVALUATIONS NATIONALES

1. Accompagner l'acte de passation
2. Assurer la diffusion des résultats des évaluations nationales et des examens
3. Améliorer l'exploitation intercycles et interdegrés des résultats des évaluations
4. Prioriser l'accompagnement des écoles et établissements repérés fragiles au regard des résultats

AXE 2 :

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS

1. Prioriser la formation
2. Construire une culture partagée

AXE 3 :

DÉVELOPPER L'APPÉTENCE DES ÉLÈVES POUR LE FRANÇAIS ET LES MATHÉMATIQUES

1. Mathématiques
2. Français

AXE 4 :

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES LES PLUS FRAGILES

Axe 1

Exploiter les évaluations nationales

1. Accompagner l'acte de passation

Page 8

2. Assurer la diffusion des résultats des évaluations nationales et des examens

Page 8

3. Améliorer l'exploitation intercycles et interdegrés des résultats des évaluations

Page 9

4. Prioriser l'accompagnement des écoles et établissements repérés fragiles au regard des résultats

Page 10

Axe 1

Exploiter les évaluations nationales

Le taux de réalisation des évaluations nationales est élevé (au moins 98 % au niveau académique en sixième, CP et CE1).

L'analyse des résultats est, dans l'ensemble, partagée dans les instances (directoire de réseau d'écoles et d'établissements, conseil pédagogique, conseil des maîtres...), **mais la prise en compte effective des résultats et leur exploitation dans les classes reste encore inégale**. Dans plusieurs collèges, la désignation d'un professeur référent des évaluations s'avère une plus-value pour relayer l'information, en lien avec les corps d'inspection.

Les collèges et les écoles produisent localement leur propre bilan, dès l'automne, dans l'attente des synthèses académiques qui parviennent souvent en milieu d'année scolaire. **Les outils SIAES déployés par le service statistique du rectorat sont utilisés par les personnels d'encadrement, mais leur diffusion auprès des professeurs et des directeurs mérite d'être améliorée.**

La question des évaluations et des résultats au DNB doit devenir une préoccupation centrale des Conseils École Collège (CEC), en lien avec la nouvelle organisation de la classe de sixième. En outre, les évaluations nationales de sixième et de CM1 doivent permettre à terme d'évaluer l'impact des plans mathématiques et français.

La dimension prioritaire de l'analyse des évaluations ne se traduit pas encore de manière suffisante dans les modalités de pilotage de l'académie (lettres de mission des IEN, entretiens d'évaluation avec les personnels de direction des établissements, lettres de missions des IA-IPR...).

Enfin, si les personnels enseignants ont intégré la nécessité d'organiser les évaluations demandées à l'échelon national, une proportion non négligeable, notamment en REP et REP+, semble convaincue que la fracture numérique ne permet pas de rendre compte des connaissances de leurs élèves.

Accompagner l'acte de passation

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
1.1 Acculturer les élèves à l'environnement informatique de passation des évaluations.	Elèves de sixième et de quatrième - RS 2023 pour les collèges volontaires. - 100 % des élèves à la rentrée scolaire 2024.	DASEN DRANE	
1.2 Sensibiliser les équipes aux nouvelles évaluations, notamment en CM1.	RS 2023 : Toutes les écoles et les établissements dans les réunions de rentrée.	A-DASEN DRANE+ IA IPR référents des tests	Sensibilisation des équipes engagée depuis septembre 2020 et accompagnement des référents des tests de 6 ^{ème} depuis septembre 2021.

Assurer la diffusion des résultats des évaluations nationales et des examens

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
1.3 Partager en réunion de réseau d'établissements les résultats des évaluations dès la fin de la passation et les résultats du DNB	100 % des établissements scolaires pour l'année scolaire 2023. <u>Point de vigilance</u> : la publication officielle des résultats par la DEPP intervient plus tard dans l'année, mais il est important que les équipes procèdent à une première analyse en début d'année avant la publication officielle des résultats.	DRANE PERDIR	
1.4 Donner aux directeurs d'école un accès aux bases de données du SIES les concernant	Tous les directeurs à la RS 2023 Programmer des réunions de directeurs en circonscription pour interroger les résultats sous l'angle des IPS.	DSI SIES IEN	<u>Point de vigilance</u> : le service du SIES œuvre à donner l'accès à la base de données à tous les directeurs d'école.
1.5 Présenter les résultats en conseil pédagogique de réseau	RS 2023 : tous les RECT RS 2024 : 100 % des réseaux	Directoires des réseaux	
1.6 Programmer des rendez-vous individuels de présentation des résultats d'évaluation aux familles pour consolider l'accompagnement dans une perspective de co-éducation	RS 2023 : Toutes les familles des élèves repérés à besoin en collège et dans les écoles	IEN / PERDIR	Pratiques reconduites annuellement mais qui nécessitent d'être réaffirmées à l'occasion de la mise en œuvre de nouvelles évaluations

Améliorer l'exploitation intercycles et interdegrés des résultats des évaluations

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
1.7 Mobiliser les cadres sur l'exploitation des évaluations	Exploitation des évaluations abordée systématiquement dans les entretiens d'évaluation PERDIR et mentionnée dans les lettres de mission IEN. RS 2023	DASEN	
1.8 Consacrer le CEC comme l'instance pilote de l'exploitation des résultats des évaluations tout au long du parcours du CP au DNB.	Un document annuel formalisé (analyse critériée, plan d'actions) produit par chaque CEC RS 2023 : 1 ^{er} CEC de rentrée dédié à l'exploitation des résultats RS 2024 : document annuel formalisé pour contractualisation	DASEN Binômes IEN/ PERDIR	
1.9 Instituer une journée départementale du CEC sous la forme d'un séminaire pour partage et analyse d'expériences	RS 2024	DASEN EAFC	
1.10 Déployer deux référents «évaluations» dans chaque collège en maths et en français	RS 2023	Rectrice	Référents nommés depuis 2021.

Prioriser l'accompagnement des écoles et établissements repérés fragiles au regard des résultats

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
<p>1.11 - Faire figurer dans la lettre de mission des IEN les critères qui permettront d'identifier les écoles à accompagner.</p> <p>- Prévoir qu'il sera rendu compte chaque année de la liste des écoles prioritairement accompagnées.</p>	<p>Elèves de sixième et de quatrième</p> <p>- RS 2023 pour les collèges volontaires.</p> <p>- 100 % des élèves à la rentrée scolaire 2024.</p>	<p>DASEN</p>	
<p>1.12 - Faire figurer dans la lettre de mission collective des IA-IPR les critères qui permettront d'identifier établissements qui bénéficieront d'un accompagnement renforcé.</p> <p>- Prévoir qu'il sera rendu compte chaque année de la liste des établissements prioritairement accompagnés.</p>	<p>RS 2023 : rédaction des lettres de mission pour mise en œuvre au cours de l'années scolaire 2023-2024.</p>	<p>Rectrice</p>	

Axe 2

Assurer le développement professionnel des personnels

1. Prioriser la formation

Page 13

2. Construire une culture partagée

Page 15

Axe 2

Assurer le développement professionnel des personnels

Le développement professionnel et la formation des enseignants ont été profondément renforcés sous l'impulsion du plan mathématiques mis en œuvre dès 2019 et du plan français dès 2020, d'une part, et avec la mise en œuvre de l'École académique de formation continue, d'autre part. L'académie de Nice fait partie des académies pilotes s'agissant de la création des EAFC. Ces écoles ont permis, pour la première fois, à tous les personnels toutes catégories confondues, d'accéder à une offre harmonisée sur l'ensemble de son territoire.

Répondant aux besoins identifiés par les professionnels et les cadres, les parcours de formation concernant la didactique des disciplines mathématiques et français ont été travaillés au niveau académique. Ainsi, une offre nourrie est proposée pour trois années à la candidature individuelle en complément des formations en constellations.

Le plan « mathématiques » dans le premier degré a permis de former près de 5000 professeurs des écoles en constellation accompagnés par une équipe de 34 RMC sur des thématiques identifiées localement. Les modalités d'accompagnement de proximité des professeurs des écoles sont très appréciées et ont permis de faire évoluer significativement des pratiques de classe. L'impact sur les résultats des élèves reste cependant difficile à mesurer et doit être dorénavant un objectif de travail. Dans le second degré, une vingtaine de laboratoires de mathématiques a vu le jour, souvent dans une dynamique de réseau inter degrés. Ces structures doivent devenir de véritables outils de développement professionnel facilitateur de la continuité pédagogique.

Le plan « français » s'est déployé conformément aux lignes directrices nationales. De la même façon qu'en mathématiques, le plan français a permis de former près de 3700 professeurs des écoles sur les thématiques identifiées comme prioritaires, notamment la lecture compréhension. L'académie s'est dotée d'un tableau de bord réalisé par le pôle numérique qui lui permet un suivi très précis de la mise en œuvre des deux plans (nombre de personnes formées par catégorie, par circonscription, thématique retenue, prise en compte des opérations de mouvement des personnels). Par ailleurs, la participation des professeurs des écoles exerçant en maternelle est en augmentation, répondant ainsi aux orientations du plan maternelle. Il sera suivi avec une attention particulière puisque les résultats d'évaluation d'entrée au CP font apparaître une marge de progrès.

L'évaluation des écoles et des établissements permet d'identifier des besoins de formation et de sensibiliser les directeurs, les chefs d'établissement et les corps d'inspection à la nécessité d'impulser, de soutenir et d'accompagner l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques et de projets au service de la consolidation des savoirs fondamentaux.

Les constats faits en CASF démontrent que nos efforts doivent se concentrer sur la liaison inter-degrés. Les formations inter-degrés (dont l'organisation se heurte souvent à des difficultés matérielles qui ne concernent pas que l'académie de Nice) constituent sans aucun doute des leviers déterminants dans l'amélioration de l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

L'implication de l'INSPE (qui s'est d'ores et déjà engagée dans une approche inter-degrés) et la concrétisation de la montée en compétence et en responsabilité des directeurs et directrices d'école à travers l'adoption des décrets d'application de la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école devraient permettre de conforter l'effort de formation de l'académie de Nice.

Prioriser la formation

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
2.1 Assurer le déploiement des plans français et mathématiques.	Formation de l'ensemble des profes-seurs des écoles à l'horizon 2026 en assurant à chaque PE 30 heures sur une année scolaire	DASEN REFERENTS PLANS	Plan maths : 48 % en 2023 Plan français : 38 % en 2023
2.2 Poursuivre la réflexion sur le continuum formation initiale/ continue Création d'un Port folio de formation sur le continuum M1 -T3 sur les fondamentaux	R 2023: P2/P3	EAFC/ INSPE	INSPE Draguignan le 28 juin 2023
2.3 Favoriser la continuité didactique au cycle 3 : co-interventions, visites croisées premier/second degré, participation des professeurs de collège au travail des constellations des PE, projets partagés école/collège, dispositifs Léa	Engager l'expérimentation dans les collèges RECT dès la rentrée 2023 dans 6 collèges par département (2 REP+, 2 REP, 2 RECT). A la rentrée 2024 : une classe de sixième de collège impliquée chaque année dans une action d'enseignement en continuité sur le cycle 3. Expérimenter et évaluer les démarches de co-intervention.	GROUPE 3	

Axe 2 - Assurer le développement professionnel des personnels

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
2.4 Proposer des formations inter-dégrés hors temps scolaire : mise en place d'une université sur les savoirs fondamentaux.	Les personnels engagés dans les dispositifs inter-dégré.	EAFC	
2.5 Permettre aux professeurs des écoles engagés dans les constellations maths et français de prolonger leur formation en N+1.	Répondre à 100 % des demandes exprimées RS 2023	ADASEN EAFC	
2.6 Accompagner les directeurs dans leur rôle de pilotage pédagogique : - Modules de formation mathématiques ou français nécessairement - Participation des directeurs aux observations de classe dans le cadre des entretiens de carrière. - Formations au pilotage pédagogique des directeurs nouvellement nommés et faisant fonction.	RS 2023	ADASEN EAFC	
2.7 Constituer à partir des groupes départementaux une commission académique portant sur le rôle des directeurs d'école dans la construction des savoirs fondamentaux.	RS 2023	ADASEN	
2.8 Former des publics désignés en complément des plans mathématiques et français: enseignants spécialisés à dominante pédagogique, maitres RECT (MECT), coordonnateurs EP et enseignants nouvellement nommés dans les classes dédoublées.	RS 2023	EAFC ADASEN	
2.9 MATHÉMATIQUES : - Faire figurer dans l'offre de formation de l'EAFC le module sur les stéréotypes de genre en mathématiques. - Programmer les formations des RMC dans les établissements dotés d'un laboratoire de mathématiques.	RS 2023 Cible : les formateurs	EAFC Pilotes groupe maths	
2.10 FRANÇAIS : - Créer un Groupe Académique Référent Littérature Jeunesse dédié aux quatre cycles (cycle 1, 2, 3 et 4). - Mettre en place une formation faisant intervenir des professionnels du livre concernant le logiciel de prêt et la gestion du fonds des ouvrages.			

Construire une culture partagée

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
2.11 Préparer en inter-degrés l'heure de soutien et d'approfondissement	100 % des collègues à la RS 2023	IEN premier degré en charge des dossiers français et maths IA-IPR de Lettres et mathématiques	Réflexion engagée en inter-collèges inspecteurs IEN/ IA-IPR le 10 février 2023 Webinaires inter-degrés en juin 2023
2.12 Diffuser une lettre académique des savoirs fondamentaux	RS 2023 Trois diffusions annuelles	Pilotes des groupes de travail CASF	
2.13 Mobiliser l'intercollège IEN/ IA-IPR pour la création d'un vadémécum sur les emplois du temps et grilles d'observation en classe	Automne 2023	Doyens avec le concours du groupe 3	
2.14 Création d'une banque d'erreurs afin de travailler sur le statut de l'erreur en mathématiques.	Printemps 2024	Pilotes plan maths	

Axe 3

Développer l'appétence des élèves pour le français et les mathématiques

1. Mathématiques

Page 18

2. Français

Page 19

Axe 3

Développer l'appétence des élèves pour le français et les mathématiques

Il semble prioritaire d'agir sur les pratiques professionnelles qui pourraient susciter plus d'engouement pour les mathématiques et le français.

En mathématiques, à la question «j'aime beaucoup les mathématiques ?» 50 % des élèves répondent «oui» dans TIMSS 2015 en CM1 et seulement 11 % dans TIMSS 2019 en 4^{ème}.

Il importe parallèlement d'attirer l'attention des enseignants de mathématiques sur les effets produits par une pratique majoritaire d'évaluations qui demeurent très sommatives et ne permettent pas aux élèves de mesurer la progression dans l'acquisition de compétences complexes.

La manipulation, le jeu, les laboratoires ou encore les concours contribuent à développer et maintenir cette curiosité pour des enseignements qui occupent pour plus de la moitié de l'emploi du temps des élèves.

Malgré cette volonté réelle de rendre les mathématiques plus «accessibles», la question de l'appétence pour les mathématiques, à l'intérieur de la classe, se pose : nombre de visites en classe attestent de cette difficulté des enseignants à mobiliser leurs élèves, notamment les plus fragiles.

Il importe de mettre en lien ce manque d'appétence avec trois points : l'image très sélective des mathématiques, les modalités d'évaluation qui gagneraient à évoluer, la problématique de l'égalité filles garçons.

L'heure de soutien devrait permettre aux élèves les plus fragiles d'entrer en confiance dans le nouvel environnement que représente le collège pour eux ; l'heure d'approfondissement permettra de renforcer le plaisir d'apprendre pour les élèves plus à l'aise. L'organisation en petits groupes et l'utilisation de supports attractifs seront les leviers à privilégier.

Les professeurs des écoles et de collège adhèrent assez spontanément aux projets fédérateurs autour des mathématiques et du français ; l'objectif consiste à mieux mesurer cette adhésion et à l'étendre aux enseignants les plus éloignés de la pédagogie de projet. Les projets qui permettent de développer les savoirs fondamentaux dans un contexte plus ludique et plus attractif, comme les clubs de mathématiques, ne sont cependant pas assez nombreux.

Mathématiques

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
<p>3.1 Déployer les laboratoires mathématiques en collège. Prévoir un séminaire annuel d'une journée pour les acteurs labomaths de l'académie.</p>	<p>RS 2023 20 collèges avec un laboratoire</p>	<p>DASEN Pilotes groupe maths</p>	<p>Deux dispositifs maths C2+ déployés dans l'académie. 12 collèges engagés dans un laboratoire de mathématiques</p>
<p>3.2 Mise en place de clubs de mathématiques en collège</p>	<p>50 % des collèges en 2023-2024 90 % en 2024-2025</p>	<p>IA IPR-PERDIR</p>	<p>20 collèges possèdent un club de mathématiques</p>
<p>3.3 Procéder à une cartographie qualitative de tous les dispositifs visant à valoriser l'image des mathématiques tels que course aux nombres, rallyes maths, rallye c@lculatice, défis, énigmes, maths en jeans, regards de géomètre... Recenser les ressources locales et développer les partenariats (INSPE, MAI, Terra Numerica).</p>	<p>RS 2023 : P3</p>	<p>Groupe 3</p>	

Français

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
3.4 Procéder à une cartographie de tous les dispositifs visant à valoriser l'image de la lecture : notamment les 24 dispositifs liés au livre (Silence on lit, petits champions de la lecture, prix littéraires) et élaboration d'une cartographie des dispositifs.	RS 2023 : P3	Groupe 3	
3.5 Favoriser, à partir d'une évaluation de l'existant, une généralisation de la mise en place du quart d'heure de lecture.	RS 2024	Groupe 3	
3.6 Renforcer le partenariat avec les professionnels du livre Dresser une cartographie des bibliothèques	Cartographie établie rentrée 2024	IEN en charge du dossier	Un module de formation à la gestion des bibliothèques. Candidatures individuelles pour les équipes engagées dans la rénovation de leur bibliothèque Recensement des coins bibliothèques dans les classes en cours par les conseillers pédagogiques
3.7 Favoriser les projets de rénovation ou d'installation de bibliothèque d'école dans le cadre du CNR.		DASEN IEN	
3.8 Promouvoir l'utilisation du Pass culture au collège: activation du Pass culture par niveau et par an au profit de la culture scientifique et littéraire.	RS 2023 RECT RS 2024 : tous les collèges	DAAC	

Axe 4

Accompagner les élèves les plus fragiles

Mieux accompagner les élèves les plus fragiles pour réduire les inégalités est une priorité de l'académie de Nice : la démarche RECT répond précisément à cet objectif de promotion de l'égalité des chances. Si 100 % des classes de GS, CP, CE1 ont été dédoublées, le plafonnement de ces niveaux à 24 élèves hors éducation prioritaire demeure difficile à garantir.

Sur le terrain de l'école inclusive, l'académie de Nice compte 11 400 élèves en situation de handicap. 52 % d'entre eux sont bénéficiaires d'une notification d'accompagnement (mutualisé pour 60 % des notifications soit une part significativement en-deçà de la moyenne nationale) ; 2950 (26 %) sont scolarisés dans le cadre d'un dispositif ULIS. Malgré les moyens mis à disposition, les efforts d'optimisation accomplis par les PIAL et les échanges réguliers avec nos différents partenaires, plus de 8 % des élèves notifiés demeurent en attente d'un accompagnement.

L'académie de Nice accueille, par ailleurs, chaque année environ 2000 EANA (élèves allophones nouvellement arrivés), ce qui la situe au 8ème rang national (hors académies de l'Île-de-France) pour la France métropolitaine. Avec l'arrivée des enfants ukrainiens, ce chiffre a quasiment doublé, mettant l'académie en tension par la saturation de certains dispositifs UPE2A. Pour répondre à ces besoins, le CASNAV a fait l'objet en 2022-2023 d'une restructuration en profondeur afin d'acquérir désormais une dimension académique, avec des moyens humains et financiers significativement renforcés.

Axe 4 - Accompagner les élèves les plus fragiles

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
<p>4.1 - Favoriser le dialogue avec les familles dès l'entrée en maternelle : non-renouvellement de la circulaire rectorale interdisant tout accès des familles à l'école dès la maternelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la coéducation dès le plus jeune âge - Favoriser la littéracie des parents : travailler en partenariat avec les dispositifs de soutien à la parentalité, notamment la CAF - Développer les ateliers OEPRE 	<p>RS 2023</p> <p>Nombre de dispositifs OEPRE. Var : création de 6 ateliers. Alpes maritimes : création de 4 ateliers.</p> <p>Améliorer le niveau de participation des parents : 900 parents année 2023-2024</p>	<p>IEN maternelle DASEN</p> <p>DASEN Groupe 3</p>	<p>Réunions des conseils d'école juin 2023 pour définir les nouvelles modalités d'accès des parents aux écoles.</p> <p>Groupe 3 : évaluation de ce qui se passe dans les ateliers OEPRE en lien avec les apprentissages des enfants</p> <p>En 2022-2023 45 ateliers au niveau de l'académie, implantés sur 28 lieux différents et 620 parents.</p>
<p>4.2 Faire du CASNAV un levier de l'amélioration des apprentissages pour allophones et EFIV. Améliorer la couverture du territoire : réactualisation de la carte des UP2EA et ouverture de nouveaux dispositifs.</p>	<p>Déployer les formations à l'initiative du CASNAV :</p> <p>Former 100 enseignants ordinaires pour le Var et les AM sur l'inclusion des élèves allophones, 50 dans le premier degré, 50 dans le second degré.</p> <p>Former 40 membres des équipes de direction second degré.</p> <p>Poursuivre la formation des 100 enseignants UPE2A.</p>	<p>Pilote du CASNAV EAFC</p>	<p>Enquête menée auprès des enseignants en UPE2A sur l'évaluation des besoins de formation</p>
<p>4.3 Mieux prendre en compte les besoins des élèves en situation de handicap dans la construction des savoirs fondamentaux. Déployer les formations au sein des PIAL</p>	<p>Promouvoir des formations spécifiques sur les apprentissages fondamentaux, à public désigné pour les enseignants d'ULIS, les maîtres E. et à candidature individuelle pour les autres enseignants.</p>	<p>CT ASH EAFC</p>	<p>40 modules enseignants et 42 modules AESH visent la question de l'école inclusive. Parmi ces modules, deux visent spécifiquement les apprentissages «s'approprier les stratégies d'apprentissage» et «adapter les pratiques d'enseignement aux ebep»</p>

Axe 4 - Accompagner les élèves les plus fragiles

Actions	Cibles et points de vigilance	Pilotes	État d'avancement
4.4 Faire du PPRE passerelle l'outil d'accompagnement des élèves les plus fragiles	RS 2024 100 % des élèves à besoins en CP/ CM1 et 6 ^{ème} doivent bénéficier d'un PPRE	ADASEN	
4.5 - Mettre en synergie le nouveau dispositif de soutien/ approfondissement en sixième avec les autres dispositifs d'aide (Devoirs Faits, eDevoirs Faits, le micro-collège) - Établir un vademécum	RS 2024	CTASH Groupe 3 IA-IPR	
4.6 S'appuyer sur l'ensemble des dispositifs «vacances apprenantes» pour proposer des actions en continuité scolaire, péri, extrascolaire. Prioriser leur déploiement dans les RECT.	Au moins une fois dans les quatre prochaines années, 80 % des élèves de RECT doivent bénéficier d'un dispositif «vacances apprenantes»	DASEN DAASEN des AM	53 projets programmés au cours de l'été 2023 dans les RECT (+ 10 % par rapport à l'été 2022). 3415 jeunes concernés par les colos apprenantes à l'été 2023
4.7 Expérimenter la mise en œuvre de stages de réussite pour les enfants entrant au CP	RS 2024 : une expérimentation dans chaque RECT	DASEN Groupe 3	

